

Réunion du conseil d'université des 11-12/12/2014  
*Extrait des décisions*

**Point 01**      **Adoption de l'ordre du jour**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité l'ordre du jour des 11-12/12/2014.

**Point 02**      **Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 10 et 11 avril 2014**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 10-11/04/2014 avec la modification proposée.

**Point 06**      **Information relative à la procédure concernant l'élection du membre français de la présidence incluant le rapport relatif à la désignation du comité électoral par voie de procédure circulaire**

Résultats de la procédure circulaire du 9 au 22 septembre 2014 :

Le conseil d'université a décidé par procédure circulaire du 9 au 22 septembre 2014 à l'unanimité avec 2 abstentions (pas de réponse) de publier un appel d'offres pour l'élection à la Vice-présidence en 2015 et de désigner les membres du conseil d'université suivants au comité électoral :

- Madame Couty en tant que représentante des autres membres du conseil d'université
- Madame Heuermann-Busch en tant que suppléante de Madame Couty

**Point 07**      **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes et la gestion de l'UFA en 2013 et décision relative à la décharge du président pour l'exercice 2013**

(ajourné)

**Point 08.1**      **Décision relative aux propositions du groupe de travail « bonne gestion des programmes de l'UFA »**

Le conseil d'université remercie le groupe de travail et approuve à l'unanimité les propositions ayant été élaborées. Il demande au secrétariat de procéder à la mise en œuvre des recommandations formulées en ce sens, jusqu'au prochain appel d'offres respectif.

Le conseil d'université décide à l'unanimité de renommer les « Séminaires scientifiques » en « Écoles d'été et d'hiver franco-allemandes ».

**Point 08.4**      **Mesures d'économie nécessaires et adoption du budget 2015**

Le conseil d'université décide par 21 voix contre 1 d'adopter le projet de budget pour l'exercice 2015.

**Point 9      Décision relative à la détermination du montant des allocations pour l'année universitaire 2015/2016**

Le conseil d'université décide par 20 voix et 2 abstentions d'adopter les règles de financement des cursus intégrés proposées par le secrétariat pour l'année universitaire 2015/2016.

**Point 10.2      Décision relative à l'appel d'offres « Séminaires scientifiques de l'UFA » 2016**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour le soutien aux Écoles d'été et d'hiver franco-allemandes avec deux campagnes de soutien pour 2016, et demande au secrétariat de trouver une formulation pour le critère à rajouter, allant dans le sens de la discussion menée.

**Point 10.4      Décision relative à la modification de l'appel d'offres pour le soutien aux cotutelles de thèse**

Le conseil d'université décide à l'unanimité de modifier l'appel d'offres pour le soutien aux « Cotutelles de thèse franco-allemandes », conformément aux propositions mentionnées ci-dessus avec la précision proposée.

**Point 11      Invitation du/de la président(e) des représentants des étudiants à titre d'observateur au conseil d'université**

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'admettre, en tant qu'observateur permanent, le/la présidente(e) des représentants des étudiants, au sein du conseil d'université.

**Point 14      Décision relative à l'adhésion de nouveaux établissements membres**

Le conseil d'université décide à l'unanimité l'admission des établissements suivants en tant que membres de l'UFA :

1. Bergische Universität Wuppertal
2. École des Mines d'Alès
3. École des Mines de Paris (ParisTech)
4. École Supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon
5. Hochschule Furtwangen
6. Staatliche Hochschule für Musik Karlsruhe
7. Université Jean Monnet St. Etienne
8. Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

**Point 15      Décision relative à la reconduction du mandat de Monsieur Wolfgang Chur en tant que personnalité allemande du monde économique**

Le conseil d'université décide à l'unanimité de reconduire de quatre ans le mandat de Monsieur Wolfgang Chur en tant que personnalité du monde économique.